



BILAN PLU DES ENFANTS - JUILLET 2022

PARIS 20E

Troisième étape de révision du Plan Local d'Urbanisme parisien :
les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) et le règlement

c|a.u.e
de Paris

LE PLU DES ENFANTS

RÉFLEXION SUR LE PLU AUPRÈS DU JEUNE PUBLIC MON ÉCOLE ENTRE HIER ET DEMAIN

Dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme parisien vers un PLU bioclimatique, le CAUE de Paris a proposé à la Ville de Paris de l'accompagner à travers des missions de sensibilisation et de réflexion auprès de publics variés : grand public et jeune public.

Parallèlement au dispositif de concertation proposé aux adultes, le CAUE de Paris a mis en place une démarche de sensibilisation et de réflexion à destination des enfants, à la demande de la Direction de l'Urbanisme, afin de recueillir leur regard sur la ville et leur vision du Paris de demain.

Entre le 11 avril et le 28 juin 2022, le CAUE de Paris est intervenu auprès d'une classe élémentaire « ambassadrice du PLU » (du CE1 au CM1), dans chaque arrondissement, afin d'inviter des enfants de tout Paris à imaginer de nouvelles règles d'aménagement pour le bâtiment de leur école.

Afin de recueillir leurs idées, deux ateliers, de 3h chacun, ont été menés dans chaque école :

- un premier atelier durant lequel les enfants ont dressé un premier état des lieux de leur école (architecture du bâtiment, hauteur, surface d'espaces plantés, fonctions présentes à l'intérieur du bâtiment...);
- un second atelier destiné à la réalisation, en maquette, du projet de l'école idéale.

Ce document présente spécifiquement :

- les ateliers réalisés dans l'école élémentaire Bretonneau, école ambassadrice du PLU pour le 20e arrondissement ;

- la synthèse des propositions effectuées par les enfants, en lien avec le projet de règlement réalisé par la Ville de Paris, et dans la continuité de leurs propositions concernant le Projet d'Aménagement D'une ville iDéale.



LE PLU DES ENFANTS

RÉFLEXION SUR LE PLU AUPRÈS DU JEUNE PUBLIC
MON ÉCOLE ENTRE HIER ET DEMAIN : DE NOUVELLES RÈGLES À IMAGINER

L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE BRETONNEAU

ÉCOLE AMBASSADRICE DU PLU DES ENFANTS POUR PARIS 20E

BILAN



22 élèves en classe de CE1/CE2



2 ateliers réalisés
les 20 et 27 juin 2022



1 dossier pédagogique à
destination de l'enseignante



école élémentaire Bretonneau,
9 rue Bretonneau, 75020 Paris

LE CAUE REMERCIE

- Madame Candas, très intéressée et investie ;
- Les élèves de CE1/CE2 enthousiasmés par les ateliers.

« Cela a généré des activités et des discussions très enrichissantes, pendant et en dehors des interventions. »
Mathilde Candas



1/ LES ATELIERS DANS LES CLASSES

ATELIER 1 État des lieux de l'école

1/ Quizz introductif du PLU 30 minutes

En introduction à l'atelier, un quizz a été proposé aux élèves.

Il a permis de revenir avec eux sur les grands principes de la ville durable, au travers de thématiques diverses : le changement climatique, la gestion de l'eau et des déchets, les énergies renouvelables, la mixité des fonctions, la mutualisation des espaces... Autant de sujets qui ont été abordés ensuite avec les élèves pour construire leur projet d'école du futur.

Afin d'observer les règles déjà appliquées dans leur quartier, un extrait cartographié du PLU aux environs de l'école a été présenté aux élèves. Dans la plupart des cas, l'école ne faisait l'objet d'aucune règle spécifique : les enfants ont alors pu inventer leurs lors de la phase de projet !

Enfin, une rapide présentation de l'architecture des bâtiments de l'école a été proposée aux élèves. Cela leur a permis de se familiariser avec les façades de leur école, mais également d'apprendre à définir le style et l'époque de cette construction.

LE QUIZZ DU PLU BIOCLIMATIQUE
VILLES DES PROXIMITÉS



8. EN VILLE, IL Y A PEU DE PLACE POUR CONSTRUIRE DE NOUVEAUX BÂTIMENTS.

ALORS, COMMENT FAIRE S'IL MANQUE UNE ÉCOLE OU UNE CRÈCHE DANS MON QUARTIER PAR EXEMPLE ?

MUTUALISER DES ESPACES
C'est-à-dire faire en sorte qu'un même bâtiment accueille plusieurs activités sur des temps différents.
École la journée et cours de couture le soir par exemple !

CONSTRUIRE DES SURELEVATIONS
C'est-à-dire construire au-dessus des bâtiments existants.

OCCUPER DES BÂTIMENTS VIDES
C'est-à-dire réaménager des espaces qui ne sont plus utilisés.

CAUE

LE PLU, ÇA RESSEMBLE À QUOI ?
REGARDONS DE PLUS PRÈS...

POUR LE MOMENT, SUR LE BÂTIMENT DE L'ÉCOLE IL N'Y A AUCUNE RÈGLE PRÉCISE...
À NOUS DE LES INVENTER !



LÉGENDE

- École élémentaire Batonneau
- Intéressé patrimonial
- à transformer en équipement (100 logements sociaux)
- espace vert protégé (il n'y a pas de PLU, on ne peut pas construire !)
- bâtiment protégé (monument classé, voir sur le site de la Ville de Paris)
- obligation de construire des logements sociaux
- règles particulières
- réservé pour équipement public (100 logements sociaux)

CAUE

L'ÂGE ET L'ARCHITECTURE DE MON ÉCOLE
ADAPTER UN BÂTIMENT AUX ENJEUX DU CHANGEMENT CLIMATIQUE CE N'EST PAS TOUJOURS FACILE, SURTOUT QUAND IL S'AGIT D'UN VIEUX BÂTIMENT !

MAIS AU FAIT, QUEL ÂGE A VOTRE ÉCOLE ? QUAND A-T-ELLE ÉTÉ CONSTRITE ? PLUSIEURS INDICES PEUVENT NOUS AIDER, SAUREZ-VOUS LES RETROUVER ?

construite autour entre 1850 et 1910



construite plus récemment entre 1975 et 2000

CAUE

© CAUE de Paris



© CAUE de Paris

2/ État des lieux du bâtiment de l'école et de la cour

1 heure et 30 minutes

Les enfants se sont ensuite glissés dans la peau d'un architecte. Leur mission : adapter leur école aux enjeux du changement climatique. Mais avant de réaliser leur projet en maquette, ils ont d'abord réalisé l'état des lieux de la cour et du bâtiment de l'école.

Pour cela les élèves ont été divisés en 4 équipes et selon les thématiques déjà observées dans les « ateliers PADD » :

- **ville des proximités** : quelles activités l'école accueille-t-elle ou pourrait-elle offrir aux habitants du quartier ?

- **nature en ville** : quelle place la nature occupe-t-elle dans l'école ? Comment pourrait-on amplifier sa présence ?

- **ville dépolluée** : comment est générée l'électricité du bâtiment ? Comment les déchets sont-ils gérés ? Quelle place est offerte aux vélos, rollers, trottinettes ?

- **ville héritée** : quels sont les matériaux qui composent la façade du bâtiment ? Quelle harmonie avec les bâtiments environnants ? Quelles vues sur la ville ?

LE PLU DES ENFANTS
DIAGNOSTIC DE L'ÉCOLE BRETONNEAU, PARIS 20E
ESPACE CONSTRUCTIBLE - LE BÂTIMENT DE L'ÉCOLE

LES DIFFÉRENTES FONCTIONS DE L'ÉCOLE

LE PLU DES ENFANTS
DIAGNOSTIC DE L'ÉCOLE BRETONNEAU, PARIS 20E
GESTION DE L'EAU DE PLUIE

LE PLU DES ENFANTS
DIAGNOSTIC DE L'ÉCOLE BRETONNEAU, PARIS 20E
ÉNERGIE

LE PLU DES ENFANTS
DIAGNOSTIC DE L'ÉCOLE BRETONNEAU, PARIS 20E
CONCOISE



ATELIER 1

État des lieux de l'école

3/ Synthèse commune de l'état des lieux

20 minutes

Tous les états des lieux thématiques ont été compilés au tableau et chaque groupe a présenté le résultat de son travail. Des premières pistes de projet ont émergé et ont été discutées collectivement.

Ville des proximités - les fonctions de l'école
Il est proposé d'utiliser des salles vacantes en soirée ou le week-end, pour accueillir des cours du soir. Dans le préau, il est proposé d'installer un atelier de vente et de réparation de vélos. On pourrait trouver aussi des logements, des commerces et une salle de sport.

Nature en ville - gestion de l'eau de pluie
À part quelques jardinières, peu d'espaces de pleine terre permettent de recueillir l'eau de pluie. Cette dernière est majoritairement déversée dans les égouts. Les enfants ont de fait proposé d'installer un récupérateur d'eau de pluie et de dévier l'eau des gouttières vers les jardinières existantes.

Nature en ville - Végétation
En terme de végétation, les enfants ont proposé d'installer des plantes grimpantes, un bac de fleurs, un potager et des arbres. Pour la biodiversité, des moutons, un hôtel à insectes et une ruche sont proposés.

Ville dépolluée - énergies

Aucun dispositif de production d'énergie renouvelable n'est installé dans l'école. Les enfants ont alors proposé d'installer des panneaux solaires sur le toit et sur les façades du bâtiment le plus récent de l'école, ainsi que des éoliennes.

Ville dépolluée - gestion des déchets

Pour gérer une partie des déchets de l'école, les enfants ont proposé d'installer une boîte à livres, une consigne à verre, trois poubelles de tri sélectif.

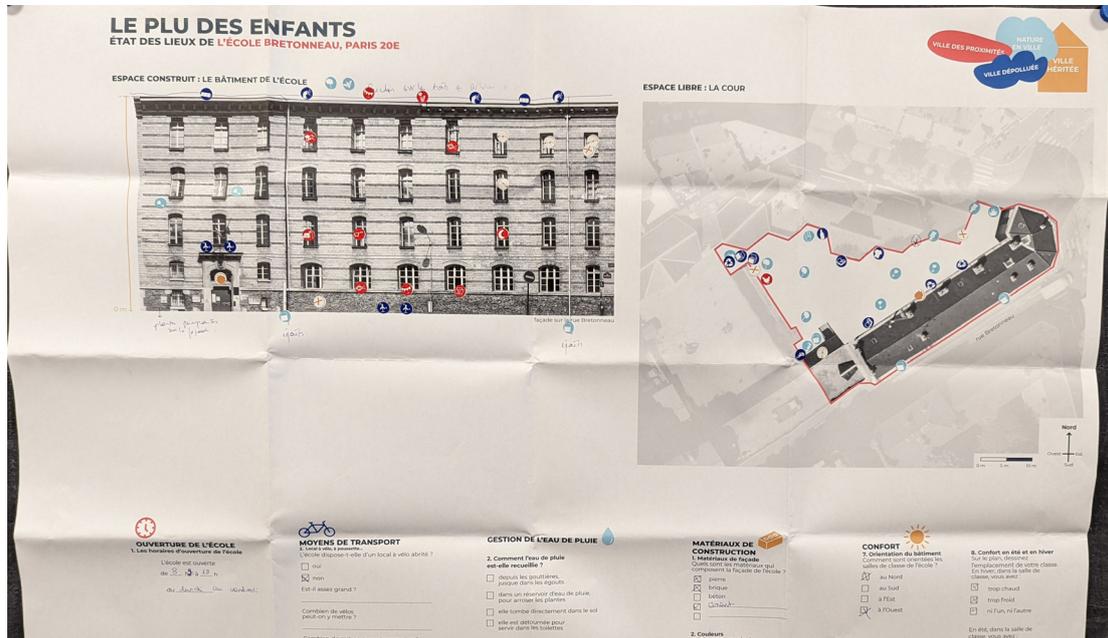
Ville dépolluée - mobilité

Les élèves ont proposé de créer un local pour les vélos et les trottinettes. Pour circuler dans l'école, un toboggan, un ascenseur et une tyrolienne sont proposés.

Ville héritée - mise en valeur du paysage et du bâtiment

Les élèves ont émis le souhait de mettre en valeur plusieurs lieux qu'ils trouvaient particulièrement beaux :

- le toit de l'école, en y installant une guirlande ;
- la façade de l'école, en y installant un mur d'escalade et des balcons ;
- les murs de l'école, en y plantant des plantes grimpantes ;
- la cour de l'école, en y installant une cabane.





© CAUE de Paris

4/ Présentation de références

20 minutes

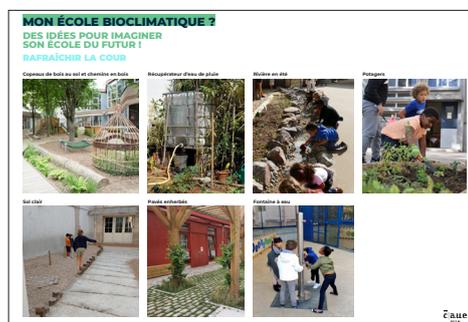
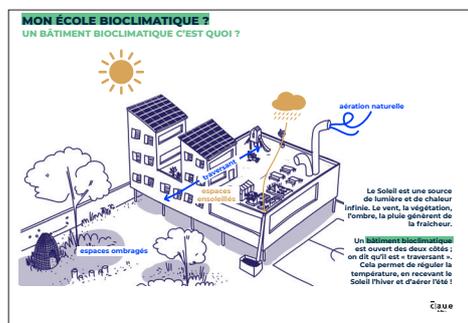
Écoles en paille, tours à vent, façades en panneaux photovoltaïques, locaux à vélos en bois intégrés à l'école, cours Oasis... Une série d'images de référence ont ensuite été présentées aux élèves. Elles leur ont permis d'imaginer plus clairement leur propre projet pour l'école.

Pour accompagner cette présentation, un jeu de cartes de références, classées par type d'espace (espace construit, espace libre et espace constructible) leur a été confié entre les deux ateliers.

5/ Fiche d'identité de l'école idéale

S'inspirant de ces références, les élèves ont été invités, entre les deux ateliers, à réfléchir individuellement à leur école idéale, au travers d'une « fiche d'identité » :

- au recto, plusieurs questions leur ont permis de construire un portrait précis de leur école ;
- au verso, ils ont pu la dessiner.



un pompier

DANS LA COUR

PISCINE À BOULES
UNE FERME
BOÎTES À LIVRES/DONS
RIVIÈRE DONS
POUBELLES À TRI SÉLECTIF
CONSIGNE À VERRE
LOCAL VÉLOS/TROTTINETTES
POTAGER
ARBRES
RÉSERVOIR D'EAU DE PLUIE
TYROLIENNE
CABANE

SUR LE TOIT

- ✓ FÊTES SUR LE TOIT
- ✓ VÉGÉTATION
- ✓ TOURS À VENT
- ✓ ÉOLIENNE
- ✓ PANNEAUX SOLAIRES
- ✓ RUCHES
- ✓ HÔTELS À INSECTES
- ✓ MOUTONS

Mois	Jour	Activité
L	1	Souvenir
Ma	2	
Me	3	
J	4	
V	5	
S	6	
D	7	
L	8	
Ma	9	
Me	10	Anniversaire
J	11	Anniversaire 1918
V	12	
S	13	
D	14	
L	15	
Ma	16	
Me	17	Anniversaire
J	18	Anniversaire
V	19	
S	20	
L	21	
Ma	22	
Me	23	
J	24	
V	25	
S	26	
D	27	
L	28	
Ma	29	
Me	30	
J	31	

ATELIER 2

Réalisation de la maquette de l'école idéale

1/ Échanges collectifs sur le projet à mener pour l'école

20 minutes

À partir de l'état des lieux réalisé lors de l'atelier précédent, des références, et des « fiches d'identité » remplies en autonomie par les élèves, un temps d'échanges a été proposé à l'ensemble de la classe. L'objectif : définir et s'entendre sur un projet commun pour l'école du futur.

Pour cela, des fiches thématiques ont été distribuées aux élèves. En petits groupes thématiques (**fonctions, énergies, déchets, eau et nature, paysage, confort**), les élèves ont alors proposé des améliorations spatialisées (sur le toit, dans le bâtiment ou dans leur classe) pour leur école. La cour de récréation, future cour Oasis aujourd'hui en cours de réalisation, n'a pas été travaillée par les élèves puisqu'ils ont déjà participé à des ateliers participatifs pour co-concevoir leur future cour.

Le fruit de ces réflexions a ensuite été présenté au reste de la classe. Chaque proposition a été inscrite au tableau et soumise au vote de tous les élèves.

Dans la cour, qui serait idéalement ouverte le week-end, il est proposé de :

- ajouter une piscine à balles ;
- ajouter des bancs ;
- faire des cabanes dans les arbres accessibles entre elles par des passerelles ;
- planter des arbres fruitiers ;
- cultiver un potager ;
- faire couler une rivière ;
- installer une boîte à livres ;
- installer des poubelles de tri.

Enfin, **sur le toit**, les enfants ont proposé de :

- construire une piscine avec des transats ;
- faire des fêtes ;
- installer un bac à sable ;
- faire un jardin ;
- avoir des animaux comme des moutons et des poules ;
- installer un hôtel à insectes ;
- ajouter des arbres et des bacs de fleurs ;
- d'installer des panneaux solaires, des éoliennes et des tours à vent ;
- recouvrir le toit en bois pour faire une terrasse.

Les idées proposées par les CE1/CE2 de l'école Bretonneau, 20e arrondissement

Dans le bâtiment de l'école,

il est proposé de :

- faire un atelier de réparation et vente de vélos ;
- faire des cours du soir de théâtre ;
- installer un ascenseur pour que tout le monde puisse accéder aux étages ;
- installer un toboggan pour descendre de classe ;
- installer un mur d'escalade ;
- ouvrir un cinéma accessible le soir ;
- ajouter un logement ;
- végétaliser largement la façade donnant sur la cour ;
- végétaliser la façade sur rue ;
- créer des balcons sur la façade sur rue.

ATELIER 2

Réalisation de la maquette de l'école idéale

2/ Réalisation de la maquette

1 heure et 30 minutes

Les élèves se sont répartis en 3 groupes :

- **espace construit** pour transformer le bâtiment et les façades de l'école ;
- **espace constructible** pour aménager le toit ou créer des surélévations ;
- **espace intérieur** pour penser l'aménagement de la salle de classe.

Chaque groupe a été chargé de représenter, par espace, les éléments qui apparaissaient au tableau. Toutes les productions des élèves ont été assemblées pour ne former qu'une seule et même maquette.

Dans **l'école Bretonneau du futur**, telle qu'imaginée par les enfants, on pourra se rendre, le soir, sur le toit de l'école pour faire des fêtes. On pourra également s'y rafraîchir, en été, en profitant de la piscine, des transats et du jardin. Des moutons et des poules co-habiteront sur le toit.

Les salles de classe se transformeront, en soirée, pour accueillir des activités à destination des habitants du quartier : des cours de théâtre mais aussi un cinéma. Un atelier de réparation et de vente de vélos sera ouvert au rez-de-chaussée, donnant sur la rue.

Dans la cour, un potager et des arbres fruitiers permettront de cultiver des fruits et des légumes que les enfants pourront déguster à la cantine. Des arbres apporteront de l'ombre à la cour et on pourra y grimper pour atteindre les cabanes qu'ils abritent. Des boîtes à livres permettront d'échanger des livres gratuitement.

La façade de l'école donnant sur la cour sera entièrement végétalisée. La façade sur rue accueillera un ascenseur pour permettre à tous de se rendre en classe. Elle sera également largement végétalisée. Pour que l'école soit autonome en énergie, des tours à vent, des panneaux solaires et des éoliennes seront installés.

Enfin, on pourra sortir de classe en empruntant un toboggan, et les plus courageux pourront y monter grâce au mur d'escalade faisant toute la hauteur du bâtiment.

12



Mon école du futur idéale, école élémentaire Bretonneau © CAUE de Paris



© CAUE de Paris



2/ SENSIBILISER ET COMMUNIQUER

DOSSIER PÉDAGOGIQUE

Sensibiliser les enseignants à la démarche PLU

En amont des ateliers avec les enfants, le CAUE a réalisé un **dossier pédagogique** à destination des enseignants et de la communauté pédagogique. Ce document a été transmis aux 17 classes désignées « ambassadrices du PLU ». Le dossier contextualise la révision du PLU, définit les termes clés de la démarche, précise les objectifs des ateliers et met à disposition d'autres documents ressources.

Proposant ainsi une sélection d'ouvrages de référence à destination du jeune public, cet outil a largement été utilisé par les enseignants avant ou après les ateliers.

LE PLU DES ENFANTS

PLU bioclimatique

Un dossier pédagogique à destination des enseignants. Il est en lien avec le CADP de Paris dans le cadre du projet PLU des enfants.

QUEL REGARD SUR MA VILLE ?

Contexte global et enjeux

Le dossier pédagogique est contextualisé par le projet bioclimatique et les enjeux de la ville de Paris. Il est en lien avec le CADP de Paris dans le cadre du projet PLU des enfants.

Objectifs

- Appréhender les enjeux de la ville de Paris
- Appréhender les enjeux de la ville de Paris
- Appréhender les enjeux de la ville de Paris

Méthodes

- Ateliers
- Ateliers
- Ateliers

Le PLU, qu'est-ce que c'est ?

Le PLU est un document qui définit les règles d'urbanisme de la ville de Paris. Il est en lien avec le CADP de Paris dans le cadre du projet PLU des enfants.

REPÈRES

Contexte et enjeux de la ville de Paris. Le dossier pédagogique est contextualisé par le projet bioclimatique et les enjeux de la ville de Paris.

SCÈNE D'UNE ARCHITECTURE BIOCLIMATIQUE

Une architecture bioclimatique, qu'est-ce que c'est ?

C'est une architecture qui prend en compte les enjeux de la ville de Paris et les enjeux de la ville de Paris. Elle est en lien avec le CADP de Paris dans le cadre du projet PLU des enfants.

REPÈRES

La révision actuelle du PLU parisiens. La Direction de l'Urbanisme de la Ville de Paris mène une large concertation pour la révision du PLU parisiens. Après une première phase de concertation sur le diagnostic territorial, et une seconde sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), la révision du PLU s'inscrit sur un axe de concertation et de participation.

LE CALENDRIER DE LA RÉVISION

Année	2021	2022	2023
Le début de la phase de concertation			

LES MÉTIERS DE L'AMÉNAGEMENT DE LA VILLE

Le métier d'urbaniste est le métier qui définit les règles d'urbanisme de la ville de Paris. Il est en lien avec le CADP de Paris dans le cadre du projet PLU des enfants.

LE LEXIQUE DU BIOCLIMATIQUE

Orientation et ventilation du bâtiment

Le bâtiment doit être orienté et ventilé de manière à optimiser son confort thermique et son efficacité énergétique.

Biodiversité et gestion de l'eau pluviale

Le bâtiment doit être conçu de manière à favoriser la biodiversité et la gestion de l'eau pluviale.

Multiplicité des fonctions

Le bâtiment doit être conçu de manière à offrir une multiplicité de fonctions et de services.

Énergie et déchets

Le bâtiment doit être conçu de manière à optimiser son efficacité énergétique et la gestion des déchets.

Matériaux clairs et naturels

Le bâtiment doit être conçu de manière à utiliser des matériaux clairs et naturels.

Héritage architectural et naturel

Le bâtiment doit être conçu de manière à respecter l'héritage architectural et naturel de la ville de Paris.

LECTURES

750 ans à Paris, Album, éd. Actes Sud junior.

100 ans d'un immeuble parisien - La rue de Valenciennes, Album, éd. Actes Sud junior.

Le Royaume de Népal, Album, éd. Actes Sud junior.

ÉCHANGES, DÉBATS, JEUX

DÉBATS

- À l'aide d'un album, de discuter et d'apprendre sur les images et l'histoire, pour débattre.
- Mettre une scène, relater les passages marquants et les questions.
- Participer à un échange collectif, donner son point de vue.

DÉBATS

- Trouver de nouvelles idées pour améliorer les immeubles parisiens, en se basant sur les images et les questions.
- Créer un jeu de rôle pour raconter l'histoire de la ville de Paris, en utilisant les images et les questions.
- Créer un jeu de rôle pour raconter l'histoire de la ville de Paris, en utilisant les images et les questions.

La Freize du PADD - la ville du futur, ça ressemble à...

La Freize du PADD est un jeu de rôle qui permet aux enfants de découvrir les enjeux de la ville de Paris et de proposer des idées pour améliorer la ville.

La Freize du PADD est un jeu de rôle qui permet aux enfants de découvrir les enjeux de la ville de Paris et de proposer des idées pour améliorer la ville.

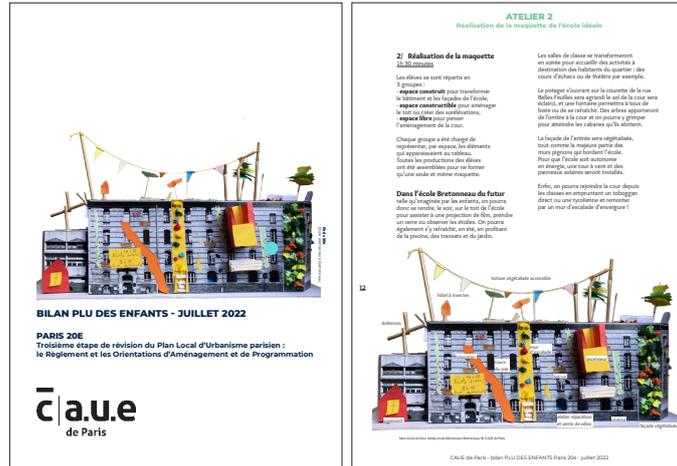
3/ RESTITUTION DES ATELIERS

DISPOSITIFS DE RESTITUTION MIS EN PLACE Rendre compte du travail effectué auprès de tous les acteurs

Ce document de restitution à destination de la mairie du 20e arrondissement

Des bilans par arrondissement ont été réalisés.

À destination des mairies d'arrondissement et des écoles concernées, ils permettent d'avoir un aperçu global du travail effectué et de la vision des enfants sur leur territoire.



Organiser un évènement de restitution commun à toutes les écoles ambadrices

Afin de valoriser les travaux des enfants, un évènement de restitution est à prévoir.

Seront exposés et présentés lors de cet évènement :

- les travaux réalisés lors de la phase de diagnostic (cartes sensibles notamment) ;

étape #1
diagnostic

- les collages de villes idéales ;
- les Projets d'Aménagement D'une ville iDéale ;

étape #2
PADD

- les maquettes d'écoles du futur réalisées en phase 3.

étape #3
règlement



Promenade au village Saint-Paul, école élémentaire Littré, Paris 6e © Jacques C., Ville de Paris, DU/SCC

LES ÉCOLES « AMBASSADRICES DU PLU »

Paris Centre

19 mai et 9 juin 2022
École élémentaire d'Argenteuil
Classe de CE2

5e arrondissement

18 mai et 1er juin 2022
École élémentaire des Boulangers
Classe de CE2

6e arrondissement

21 avril et 12 mai 2022
École élémentaire Littré
Classe de CE2

7e arrondissement

14 et 22 avril 2022
École élémentaire Eblé
Classes de CE2 et CM1

8e arrondissement

11 avril et 9 mai 2022
École élémentaire de la Bienfaisance
Classe de CM1

9e arrondissement

8 et 15 juin 2022
École élémentaire Buffault
Classe de CE1

10e arrondissement

18 et 25 mai 2022
École élémentaire de l'Aqueduc
Classe de CE2

11e arrondissement

30 mai et 13 juin 2022
École élémentaire Godefroy Cavaignac
Classe de CE1

12e arrondissement

9 et 16 juin 2022
École élémentaire EA 10 Lamoricière
Élèves de CM1

13e arrondissement

1er et 16 juin 2022
École élémentaire Franc-Nohain
Classe de CM1

14e arrondissement

23 mai et 10 juin 2022
École élémentaire Pierre Larousse
Classe de CE2

15e arrondissement

16 et 23 mai 2022
École élémentaire Dombasle
Classe de CE2

16e arrondissement

24 et 28 juin 2022
École polyvalente des Belles Feuilles
Élèves de CE2

17e arrondissement

10 et 24 mai 2022
École élémentaire Saint-Ouen
Classe de CE1

18e arrondissement

20 et 27 juin 2022
École élémentaire Philippe de Girard
Classe de CM1

19e arrondissement

15 et 21 avril 2022
École élémentaire Barbanègre
Classe de CE1

20e arrondissement

20 et 27 juin 2022
École élémentaire Bretonneau
Élèves de CE1/CE2



7 rue Agrippa d'Aubigné
75004 Paris

01.48.87.70.56
contact@caue75.fr
www.caue75.fr

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Paris a été fondé en 1981. Il s'agit d'un organisme départemental, créé par la loi sur l'architecture de 1977, pour promouvoir la qualité architecturale, urbaine et environnementale en informant, conseillant et sensibilisant le public à ces thématiques.